



## Rouen: acide introduit au lycée, deux jeunes convoqués au tribunal en janvier

( ), (AFP) -

Deux jeunes de 17 ans, qui ont reconnu avoir introduit des bouteilles d'acide chlorhydrique dans leur lycée de Petit-Quevilly (Seine-Maritime) pour provoquer des explosions, ont été placés sous contrôle judiciaire dans l'attente de leur comparution devant un tribunal pour enfants, a indiqué dimanche le parquet de Rouen.

Un des deux jeunes avait été signalé vendredi à la police par le proviseur du lycée Colbert après avoir été trouvé porteur, dans son sac, d'une bouteille en plastique contenant un produit chimique.

Le proviseur avait indiqué que des bouteilles similaires avaient déjà été utilisées à deux reprises la même semaine pour provoquer des explosions. "Des dégradations légères étaient constatées au sein de l'établissement sur le sol", précise le parquet de Rouen dans un communiqué.

Le jeune mis en cause avait été placé en garde à vue, de même qu'un autre jeune de 17 ans qu'il avait impliqué dans les faits.

"Lors des interrogatoires menés par la sûreté départementale de Rouen, les deux mineurs ont reconnu avoir introduit à l'intérieur de l'établissement des bouteilles en plastique avec de l'acide chlorhydrique acheté en magasin pour provoquer des explosions selon un procédé qu'ils avaient vu sur les réseaux sociaux", explique le parquet.

Les adolescents ont dit "avoir testé ces procédés dans des endroits non fréquentés du lycée pour ne blesser personne".

Les deux jeunes ont été présentés au parquet dimanche et sont convoqués devant le tribunal pour enfants le 11 janvier 2024.

D'ici là, "ils ont été placés sous contrôle judiciaire avec notamment l'interdiction de se contacter et de détenir ou porter une arme, étant précisé que compte tenu de leur âge et de leur absence d'antécédent, la détention provisoire n'est pas possible selon la loi", souligne le parquet de Rouen.

Afp le 22 oct. 23 à 20 13.

